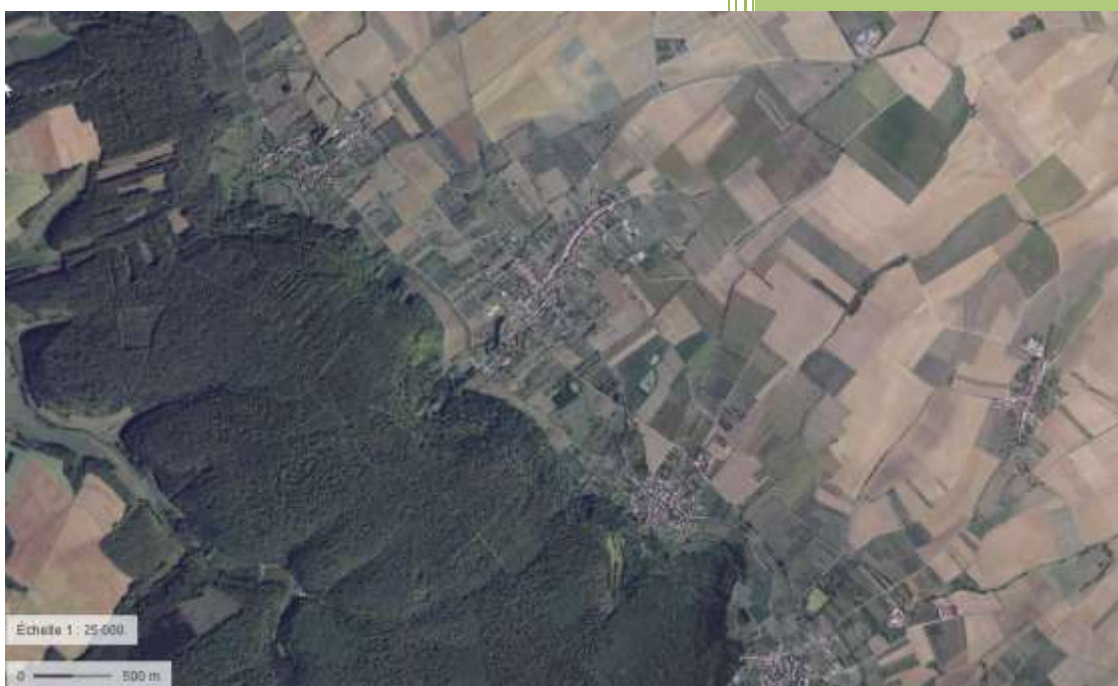




Commune de Hannonville-sous-les-Côtes

**Enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
de la dérivation et de la protection des eaux prélevées aux captages
des sources de la Grotte et de la Roche du Moutru, du Puits Croix de
Cabaret et de la source des Étangs du Longeau sur le territoire de la
commune de Hannonville-sous-les-Côtes
du mercredi 13 septembre au samedi 30 septembre 2023**



Annexe 8.5. Registres

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA SEINE

COMMUNE D'HANNONVILLE - SS - LES - CÔTES

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'autorisation et de déclaration d'utilité publique de la dérivation et de la protection des eaux captées :

- aux Sources de la Grotte,
- aux Sources de la Roche du Moutru,
- au Puits Croix de Cabaret,
- à la Source des Etangs du Longeau.

réf. 501 053

Berger
Levfaul

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête relative à :

Projet d'autorisation et de déclaration d'utilité
publique de la dérivation et de la protection des eaux captées :

- aux sources de la Grotte,
- aux sources de la Roche du Moulin,
- au Puits Croix de Sabaret,
- à la source des Etang de Louveau.

En exécution de l'arrêté de n° 2023-1805 du 7 juillet 2023

de Monsieur le préfet de la Meuse

je, soussigné(e), M. Serge Lestan, commissaire enquêteur,

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 20 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

18 jours, du 13/09/2023 au 30/09/2023

Permanences :

les 13 septembre 2023 de 10h à 12h et de - à -

20 septembre 2023 de 16h à 18h et de - à -

30 septembre 2023 de 10h à 12h et de - à -

de - à - et de - à -

les observations du public.

A Hannonville-sous-les-Côtes

le 13/09/2023

signature

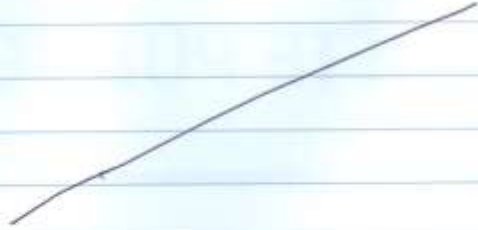
Première journée :

le 13 septembre 2023 de 10h à 12h et de - à -

1 - Observations de M^(ll)

(1) Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

Permanence n°2:
20 septembre 2023 de 16h à 18h



Permanence n°3

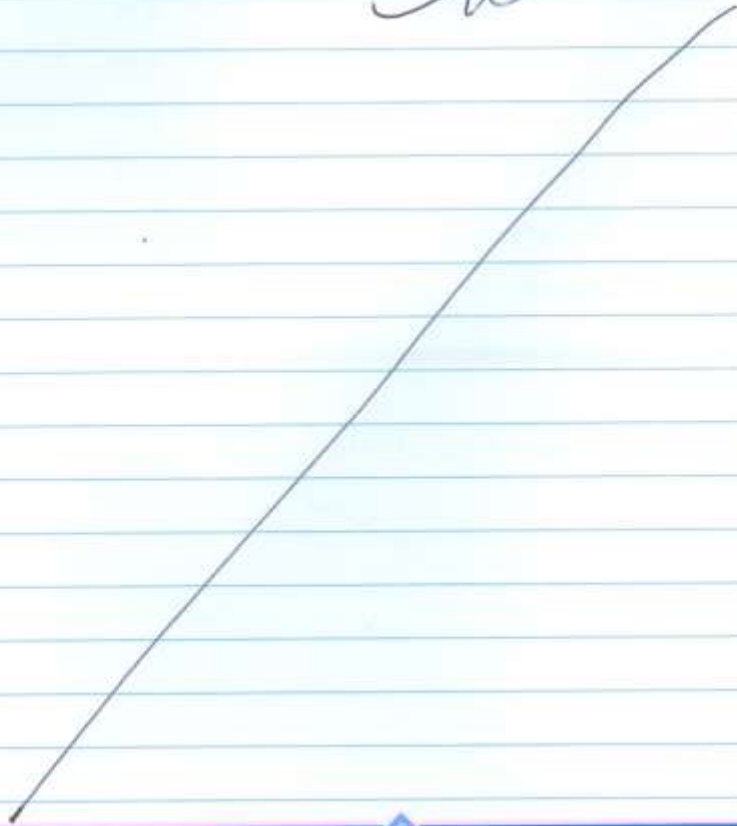
30 septembre 2023 de 10h à 12h.

M. Humbert Hervé habitant Hannonville.

est venu pour obtenir des renseignements:

- sur la ZUP
- sur les périmètres
- sur les contraintes appliqués à chaque périmètre.

B.



Le 30 septembre 2023 à 12 heures 00.

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M Serge Lestay, commissaire enquêteur

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 18 jours consécutifs,

du 13/09/2023 au 30/09/2023

de heures à heures

et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 1 personnes (pages n° 1 à 2).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du / de M. /

2. - Lettre en date du / de M. /

3. - Lettre en date du / de M. /

4. - Lettre en date du / de M. /

5. - Lettre en date du / de M. /

signature

LS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA SEINE

COMMUNE D'HANNONVILLE-SOUS-LES-CÔTES

REGISTRE D'ENQUÊTE

PARCELLAIRE

Projet d'autorisation et de déclaration d'utilité publique de la dérivation et de la protection des eaux captées :

- aux Sources de la Grotte,
- aux Sources de la Roche du Moutru,
- au Puits Croix de Cabaret,
- à la Source des Etangs du Longeau.

réf. 501 053

Berger
Levrault

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête relative à :

Projet d'autorisation et de déclaration d'utilité publique
de la dérivation et de la protection des eaux captées :

- aux sources de la Grotte,
- aux sources de la Roche du Nouveau,
- au Puits Croix de Cabaret,
- à la source des Étangs du Louveau.

En exécution de l'arrêté n° 2023-1805 du 7 juillet 2023
de Monsieur le préfet de la Meuse

Je, soussigné(e), M^{me} LEBLANC Danielle, maire,

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 20 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

18 jours, du 13/09/2023 au 30/09/2023
 Permanences:
 les 13 septembre 2023 de 10h à 12h et de - à -
 20 septembre 2023 de 16h à 18h et de - à -
 30 septembre 2023 de 10h à 12h et de - à -
 - de - à - et de - à -

les observations du public.

A Hannonville-sous-les-Côtes

signature



le 13/09/2023

Première journée :

le 13 septembre 2023 de 10h à - et de - à -

1 - Observations de M^{ll}

(This section is crossed out with a large diagonal line)

(1) Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées



②

Permanence n° 2

20 septembre 2023 de 16h à 18h

WOSÉWORA Patricia Captage du Pongeau.

Éclaircissement sur le thème exploitation sur les contours
niveau périmètre poche de la source. Suite devenir de la source et son
incidence sur notre propriété.

leaup

Le 20/09/23

Sylvain BONNIER Chef de Projet Aménagement. Afin de prendre
en compte les captages dans la gestion de la forêt. Je suis
venu prendre des informations. J'ai été très bien accueilli.
Voici mon adresse mail sylvain.bonnier@onf.fr pour recevoir
les documents souhaités.

Le 20/09/23

Danièle Leprieux, Naïre d'Hannonville sous les Côtes
le locataire des Etaups du Pongeau, M. SERRICK Arnaud,
a décaissé une partie de la parcelle 2025, suite
à une opération menée par la Commune d'ébattage
de quelques sapins scolytés. Sans autorisation
de ma part, il a procédé au dessouchement et
nivelé le terrain pour en faire un parking.

J'ai fait intervenir un huissier pour constater les
faits et demandé au locataire de remettre la
parcelle en état, sachant qu'elle restera dans
le périmètre rapproché et qu'en aucun cas elle
ne peut servir de parking ou de lieu de rangement,
ni pour lui, ni pour ses successeurs.

Fait à Hannonville, le 20/09/23

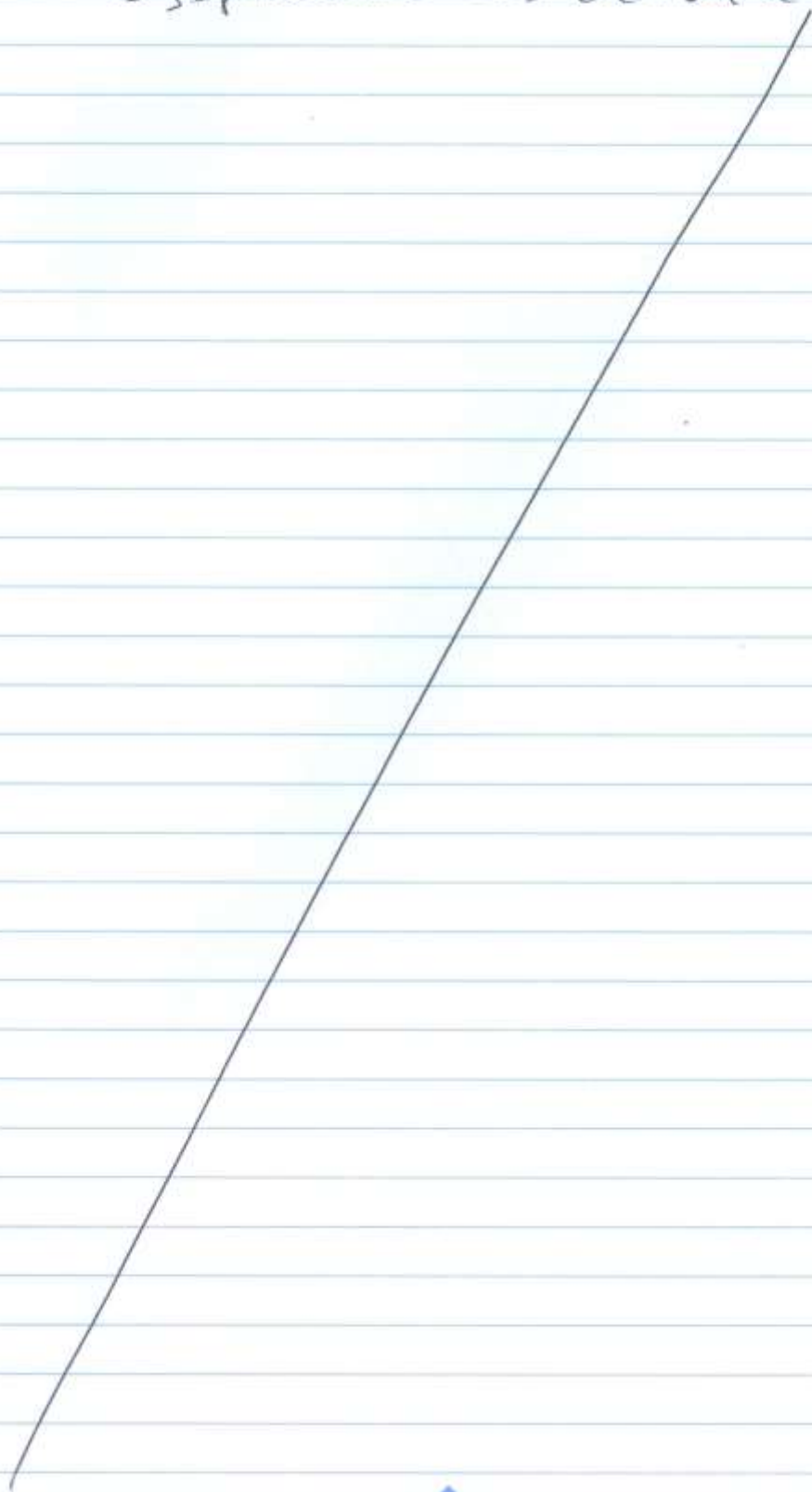
La Naïre



ll

Permanence N° 3

30 septembre 2023 de 10h à 12h



DL

Le 30 septembre 2023 à 12 heures 02

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), Mme LEPRIVÉ Danielle, maire de Hannonville-sous-les-Côtes

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 18 jours consécutifs,

du 13/09/2023 au 30/09/2023

de _____ heures à _____ heures

et de _____ heures à _____ heures

Les observations ont été consignées au registre par 3 personnes (pages n° 1 à 2).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du / de M. /

2. - Lettre en date du / de M. /

3. - Lettre en date du / de M. /

4. - Lettre en date du / de M. /

5. - Lettre en date du / de M. /

signature 

